

BUDGET 2026

Accompagner les Haut-Pyrénéens
Soutenir l'investissement



ADOPTION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2026

Chaque année à la même époque, il appartient aux conseillers départementaux de voter le budget de la collectivité. Bien plus qu'une simple formalité, cet exercice est décisif car il pose le cadre dans lequel seront décidées, en 2026, les dépenses de fonctionnement d'un côté et d'investissement de l'autre.

Cette session réunissant les 34 Conseillers en Assemblée plénière est ainsi, à n'en pas douter, l'une des plus importantes de l'année !

■ DES INJONCTIONS NATIONALES CONTRAIGNANTES

Cette année encore, les collectivités territoriales sont appelées à contribuer au redressement des finances publiques nationales. Cette participation contrainte grève le budget de la collectivité de deux manières :

- + 2,1 M € de dépenses contraintes, dont à titre d'exemple une nouvelle augmentation de la cotisation retraite pour près de 1 M € ;
- - 1,1 M € de recettes par rapport à celles attendues au titre de la TVA (1,5 M € au lieu de 2,6 M €).

■ UNE HAUSSE CONTENUE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Pour pouvoir investir à la fois sur le patrimoine départemental (routes, bâtiments des collèges...) mais également au soutien des projets des collectivités locales, le Département se dote d'une gestion rigoureuse de ses dépenses de fonctionnement.

Pour rappel, les dépenses nous permettant d'accomplir nos missions sociales (accompagnement des personnes âgées, protection de l'enfance...) constituent plus de la moitié de notre budget de fonctionnement. Une augmentation de 3,3 % de ces dépenses est anticipée pour 2026.

Par ailleurs afin de limiter l'impact budgétaire de la masse salariale, 20 postes n'ont pas été renouvelés en 2025. Il s'agit de départs à la retraite ou de contrats de projets arrivés à leur terme.



DMTO : PAS D'AUGMENTATION

Les Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO) sont des frais qui pèsent sur les acquisitions immobilières. Ils intègrent ce que l'on connaît généralement sous le nom de « frais de notaires ».

La loi de finances 2025 avait ouvert la possibilité d'augmenter leur taux maximum de 4,5 % à 5 %. **Comme l'an dernier, la collectivité a fait le choix de ne pas augmenter le taux applicable dans les Hautes-Pyrénées en 2026.**

En effet dans un territoire rural comme le nôtre, la priorité reste de ne pas gripper l'économie locale. Taxer un peu plus les transactions immobilières ou pénaliser les petites transmissions de patrimoine n'est pas impératif pour notre tenue budgétaire. La maîtrise des dépenses de fonctionnement effectuée depuis plus de 10 ans permet, cette année encore, de ne pas avoir recours à cette augmentation. Le département des Hautes-Pyrénées est aujourd'hui l'un des très rares départements de France à ne pas activer cette possibilité en 2026.



INVESTISSEMENT : +1 M € AU SOUTIEN DES PROJETS DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Alors que les élections municipales se clôturent et que de nouveaux projets d'aménagement s'apprêtent à éclore, le Département a souhaité réaffirmer son engagement aux côtés des communes.

C'est pourquoi un budget d'investissement de 86 M € a été voté, avec notamment 1 M € de plus que l'année dernière au soutien des collectivités locales :

- + 400 000 € pour accompagner les projets d'aménagement des communes de moins de 2 000 habitants.
- + 300 000 € pour le remplacement des réseaux de distribution d'eau potable.
- + 200 000 € pour participer aux travaux sur les routes affectées par des intempéries.
- + 100 000 € pour le raccordement des derniers foyers au réseau de fibre optique aujourd'hui disponible dans toutes les communes.

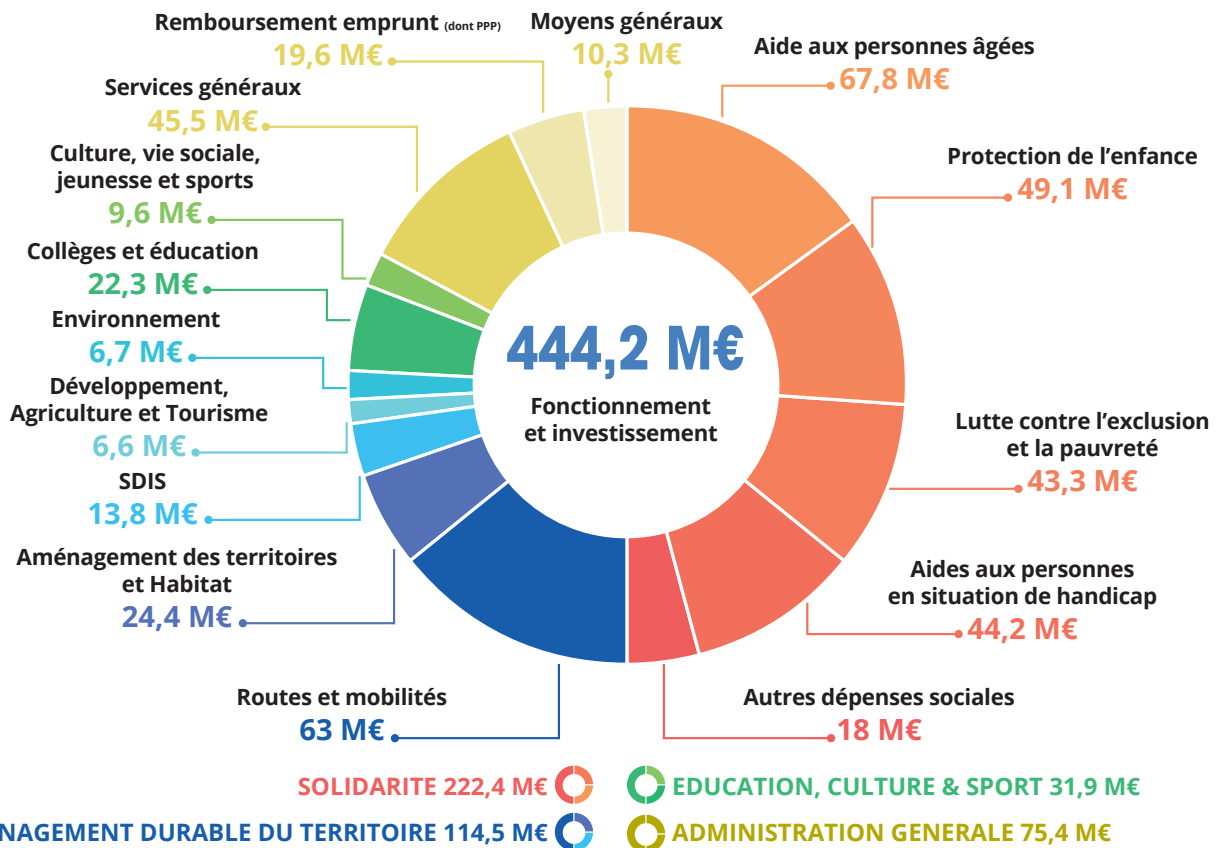
Ce choix traduit la volonté du Département de réaffirmer, plus que jamais, son rôle de premier partenaire des communes porteuses de projets structurants.



Carrefour de la RD934 et RD4 à Vic-en-Bigorre

LES DÉPENSES DU DÉPARTEMENT

Hors écritures d'ordre, hors revolving, hors résultat reporté d'investissement.

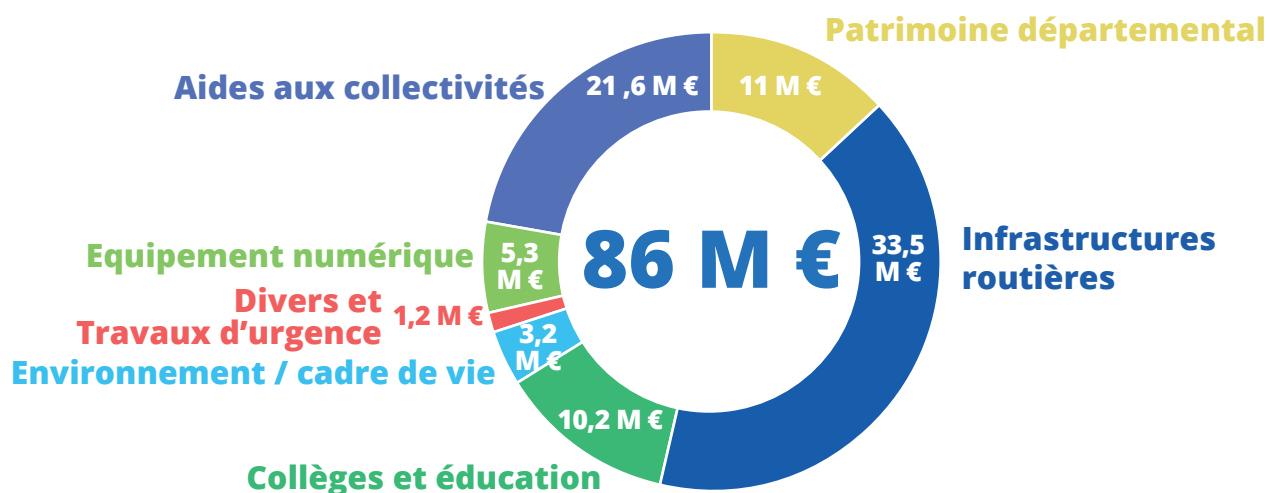


Les données indiquées ci-dessus présentent l'ensemble des dépenses votées par politique publique. Chaque poste de dépense comprend le fonctionnement, l'investissement et les salaires des agents du Département affectés à cette mission.

LES PRINCIPALES RECETTES DU DÉPARTEMENT

Fiscalité reversée et taxes	197,7 M €
Droits de mutation à titre onéreux (DMTO)	36,4 M €
Dotations de l'Etat	59,3 M €
Compensations des allocations individuelles de solidarité	60,8 M €
Autofinancement (excédent reporté de l'année dernière)	39,3 M €
Dotations d'investissement	3,4 M €
Attribution d'une fraction de TVA (Dotation via le FCTVA)	7,7 M €
Emprunt	20,0 M €
Autres recettes	19,7 M €

FOCUS SUR L'INVESTISSEMENT



Les crédits d'investissement du Département sont affectés à la réalisation de travaux d'aménagement ou de rénovation. Ils améliorent l'attractivité du Département, soutiennent l'activité économique et l'emploi de tout le territoire.

■ APERÇU DES INVESTISSEMENTS EN 2026



COLLÈGE ET ÉDUCATION

- Extension et réhabilitation du collège de la Barousse
- Modernisation énergétique dans les collèges Massey, Paul Eluard, Maréchal Foch et Gaston Fébus
- Poursuite des études pour la rénovation énergétique de la cité scolaire de Sarsan et travaux dans les cités scolaires de Vic-en-Bigorre et Argelès-Gazost



PATRIMOINE DÉPARTEMENTAL

- Maison de l'Histoire : extension des magasins en sous-sol et aménagements extérieurs
- Réhabilitation de l'atelier à l'Abbaye de l'Escaladieu
- Chantier d'insertion à St-Sever-de-Rustan



ENVIRONNEMENT / CADRE DE VIE

- Soutien aux bailleurs sociaux pour le renouvellement urbain du quartier de l'Ophite à Lourdes
- Apport au capital de la Société d'Economie Mixte HaPy Energie



INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

- Aménagements de sécurité : Sers et Gripp (RD918) ; Rabastens de Bigorre (RD5/6/206)
- Réparation de l'ouvrage de Saint-Lézer (RD7)
- Réfection de 190 km de chaussée (60 km sur le réseau structurant et 130 km sur le réseau secondaire), notamment sur la RD632 (Puntous - Trie-sur-Baïse)
- Poursuite des travaux de renforcement de murs à Aragnouet (RD173)



AIDES AUX COLLECTIVITÉS

(dans les domaines de l'équipement urbain, l'aménagement rural, la culture, le tourisme)

- Plan Avenir Lourdes
- Cartographie des réseaux enterrés dans le cadre du Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS), afin d'éviter leur endommagement lors de travaux
- Rénovation de l'usine de traitement d'eau potable du Médous
- Extension de la Maison de Santé de Vic-en-Bigorre
- Réaménagement du Parc des sports du Bouscaret à Maubourguet
- Rénovation du Foyer des Jeunes Travailleurs (FJT) à Tarbes

FOCUS SUR LES SOLIDARITÉS

En 2026, le Département consacre plus de 50 % de son budget aux solidarités. Ses interventions se concentrent autour de 4 priorités : l'enfance, les personnes âgées, le handicap et l'insertion.

222,4 M €



L'aide aux personnes âgées

- Actions pour le maintien des personnes âgées à domicile
- Financement de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA)
- Dispositifs en faveur de l'hébergement des personnes âgées

67,8 M €



L'aide aux personnes en situation de handicap

- Versement de la Prestation de compensation du handicap (PCH)
- Dispositifs en faveur de l'hébergement des personnes en situation de handicap

44,2 M €



Médico-Social

- Actions de santé
- Prévention, vaccination, dépistage

5,3 M €



La protection de l'enfance

- Protection maternelle et infantile (PMI)
- Aide sociale à l'enfance (ASE)
- Soutien aux familles en difficulté

49,1 M €



La lutte contre l'exclusion et la pauvreté

- Attribution du Revenu de solidarité active (RSA)
- Actions d'insertion, aide au retour à l'emploi

43,3 M €



Actions sociales

- Subventions, logement, actions diverses

12,7 M €



SOLIDARITÉS : NOTRE CŒUR DE MÉTIER

L'aide aux personnes âgées

Le maintien à domicile des personnes âgées est une priorité.

- 6 838 personnes soutenues via l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) à domicile.

La protection de l'enfance

L'aide sociale à l'enfance (ASE), la Protection Maternelle et infantile (PMI) et le soutien aux familles en difficulté font partie de nos missions les plus sensibles, et nous nous attachons chaque jour à répondre de manière efficace à leurs besoins.

- 745 mesures de placement pour enfants et jeunes majeurs
- 412 mesures d'accompagnement éducatif au domicile de l'enfant
- 242 assistants familiaux mobilisés dans tout le territoire

Médico-Social

Avec des actions de prévention, vaccination et dépistage, nous prenons chaque jour notre part, pour un territoire en bonne santé.

- 2 198 personnes reçues dans l'un de nos Centres de santé sexuelle
- 526 consultations liées à la contraception
- 1 502 patientes dépistées grâce au dispositif médical itinérant Prévent'TIMM

L'aide aux personnes en situation de handicap

Les dispositifs en faveur de l'hébergement et de l'accompagnement des personnes en situation de handicap sont au cœur de notre politique d'inclusion.

- 2 283 bénéficiaires de la PCH (Prestation Compensation du Handicap)
- 33,9 M € d'Aide Sociale à l'Hébergement (ASH) pour l'accompagnement des personnes handicapées à domicile ou en établissement.

Lutte contre l'exclusion et la pauvreté

Nous accompagnons les personnes les plus éloignées de l'emploi, en leur proposant un parcours de réinsertion adapté à leurs besoins.

- 5 847 bénéficiaires du RSA (soumis aux droits et devoirs)
- 7 ateliers de chantier d'insertion (ACI) pour la formation et la réinsertion dans le monde du travail

Logement

Parce qu'avant même d'être un droit, le logement est un besoin primordial, nous participons activement à la construction de logements sociaux et à l'hébergement des personnes en situation de précarité.

- 1 747 foyers aidés au titre du Fonds de Solidarité Logement (FSL) en 2025



Sur les 11 départements français de montagne ayant une population comparable, les dépenses sociales brutes par habitant sont de 851 € dans les Hautes-Pyrénées contre 717 € en moyenne (Creuse ; Hautes-Pyrénées ; Cantal ; Aveyron ; Hautes-Alpes ; Corrèze ; Haute-Loire ; Alpes-de-Haute-Provence ; Jura ; Ardèche ; Ariège). Source : INSEE 2023.

8 PRINCIPAUX CHAMPS D'ACTION



Routes, départementales

Le Département assure l'entretien, l'exploitation et l'aménagement du réseau routier hors routes communales et autoroutes.

- 3 002 km de routes départementales dont 1380 km en zone de montagne
- 1 566 ouvrages d'art
- 6 588 murs de soutènement
- 296 agents du Département chargés de l'entretien et de l'exploitation des routes

33,5 M €



Collèges

Pour donner les meilleures chances de réussite aux élèves, 7,2 M € sont investis en 2026 dans la rénovation énergétique et la réfection des bâtiments des collèges.

- 9 582 élèves inscrits dans les Hautes-Pyrénées pour l'année scolaire 2025-2026
- 160 agents titulaires du Département au service exclusif des collégiens pour les 20 collèges publics
- 1,1 M de repas produits chaque année

7,2 M €



Culture, sport et jeunesse

Le Département accompagne les projets culturels et sportifs qui dynamisent le territoire.

- 378 Associations accompagnées financièrement en 2025
- 22 900 visiteurs à l'Abbaye de l'Escaladieu en 2025
- 55 sportifs de haut niveau accompagnés en 2025

3,6 M €



Aménagement rural et urbain

Grâce à de nombreux appels à projets et financements destinés à toutes les communes et intercommunalités du territoire, le Département incite les acteurs locaux à porter des projets structurants.

- 469 communes en Hautes-Pyrénées, dont 1/3 ont moins de 100 habitants
- 527 dossiers subventionnés en 2025 au titre de l'aide aux communes rurales (FAR)

24,4 M €



Tourisme

Le Département soutient les structures publiques porteuses de projets touristiques, dans le cadre d'appels à projets annuels.

- Soutien aux infrastructures touristiques publiques (19 projets soutenus en 2025)
- Attractivité et promotion de l'offre : 2,8 M€

5,4 M €



Environnement

En lien avec un réseau de partenaires comme l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, le Département est un acteur majeur de la préservation de la ressource en eau et de la biodiversité.

- 3,7 M € pour préserver la biodiversité et la ressource en eau
- 800 000 € pour subventionner les travaux sur les réseaux d'eau potable et assainissement

6,7 M €



Aéroport TLP

L'aéroport Tarbes-Lourdes Pyrénées est une porte d'entrée dans les Hautes-Pyrénées pour des centaines de milliers de passagers chaque année. Il permet également à notre territoire enclavé de bénéficier d'une liaison en moins de deux heures avec Paris.

- Une Obligation de Service Public (OSP) renouvelée pour 4 ans sur la ligne Tarbes-Orly.

3,5 M €



Service Départemental d'Incendie et de Secours

Le SDIS protège et lutte contre les incendies et autres sinistres. Il participe également à l'évacuation et à la prévention des risques technologiques ou naturels ainsi qu'aux secours et soins d'urgence.

- 17 599 interventions en 2025
- 153 sapeurs-pompiers professionnels
- 1 119 sapeurs-pompiers volontaires

13,8 M €